# Département du BAS-RHIN Arrondissement de SAVERNE

~~~~~~~~~~

# **COMMUNE DE SCHWENHEIM**

# PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Nombre de Conseillers élus : 15 Conseillers en fonction : 14 Conseillers présents : 11

Date de convocation : 03 décembre 2018

#### Séance du 10 décembre 2018

Sous la présidence de Monsieur Gabriel OELSCHLAEGER, Maire de la Commune de SCHWENHEIM.

# **PRÉSENTS**: M. Gabriel OELSCHLAEGER, Maire

M. LERCH Joseph, Adjoint au Maire M. CAPINHA José, Adjoint au Maire

Mme REINHARDT Régine, Adjointe au Maire M. DERVIEUX Jean, Conseiller municipal M. HEID Thierry, Conseiller municipal

M. ESCHBACH Materne, Conseiller municipal

M. KERN Thomas, Conseiller municipal

Mme SCHALCK Véronique, Conseillère municipale Mme WEISS Virginie, Conseillère municipale

M. SCHNEIDER François, Conseiller municipal, ayant donné procuration à M. LERCH

# **EXCUSÉS:**

M. JACQUET Frédéric, Conseiller municipal, ayant donné procuration à M. DERVIEUX Mme JUGEAT Clarisse, Conseillère municipale, ayant donné procuration à M. ESCHBACH

M. WILT Alain, Conseiller municipal

#### Assistait en outre à la séance :

Mme Johanna LUCAIRE, Secrétaire de Mairie.

Le Conseil Municipal, dûment convoqué en application du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L. 5211-1 et L. 2121; art. L 2121-10; art. L 2121-11) s'est réuni sous la présidence de M. Gabriel OELSCHLAEGER, lundi 10 décembre deux mil dix huit, à vingt heures en séance ordinaire.

Avant de débuter la présente séance, Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal pour ajouter un point à l'ordre du jour :

# 2018-65 Modification de la durée hebdomadaire de travail – Secrétaire de mairie

A l'unanimité, le point est rajouté à l'ordre du jour.

# **ORDRE DU JOUR**:

| 2018-61 | Approbation du PV de la séance du 12 novembre 2018                             |
|---------|--------------------------------------------------------------------------------|
| 2018-62 | Désignation de deux secrétaires de séance                                      |
| 2018-63 | Demande de subvention exceptionnelle - Vélo Club Unité de Schwenheim           |
| 2018-64 | Recensement de la population 2019 – Agents recenseurs et Coordinateur communal |
| 2018-65 | Modification de la durée hebdomadaire de travail – Secrétaire de mairie        |
| 2018-66 | Divers                                                                         |

# 2018-61 Approbation du PV de la séance du 12 novembre 2018

- Approbation du PV du 12 novembre 2018

Pour : Unanimité des membres présents Contre : 0 Abstention : 0

# 2018-62 Désignation de deux secrétaires de séance

En vertu des articles L. 5211-1 et L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont été nommées secrétaires de séance :

- Mme WEISS Virginie
- Mme SCHALCK Véronique

Pour : Unanimité des membres présents Contre : 0 Abstention : 0

#### 2018-63 Demande de subvention exceptionnelle - Vélo Club Unité de Schwenheim

Le Président du VCUS nous a fait part, le 26 novembre, d'une demande de subvention exceptionnelle relative aux difficultés financières que rencontre le club depuis 2017.

La demande détaillée dans le courrier expose les différentes courses que souhaite organiser le club au cours de l'année 2019, et demande à la commune d'n couvrir 50% soit 1 200€.

L'objectif du VCUS est de disposer d'un budget à l'équilibre pour 2019 pour pouvoir organiser seul les épreuves 2020, et ainsi assurer la pérennité du Club qui pour mémoire, existe depuis 1913.

# > Décision du Conseil municipal :

Après avoir délibéré, le Conseil municipal

Pour : Unanimité des membres présents Contre : 0 Abstention : 0

**ACCEPTE** la demande de subvention à titre exceptionnel et unique émise par le Vélo Club Unité de Schwenheim et versera la somme de **1 200 €** au VCUS.

# 2018-64 Recensement de la population 2019 – Agents recenseurs et Coordinateur communal

Le Maire expose au conseil municipal deux agents recenseurs seront nécessaires pour la réalisation du recensement de la population 2019.

Les personnes qui se sont proposées sont M. Albert HEITZ et MIle TROESCH Coralie.

Il est également proposé de les rémunérer de la façon suivante :

-4,50€ par feuille de logements, ce qui correspond à la dotation de 1 405€ versée par l'INSEE pour cette opération.

# > <u>Décision du Conseil municipal</u> :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

- AUTORISE le Maire à recruter les Agents recenseurs ;
- **DESIGNE** Mme LUCAIRE Johanna comme Coordinateur communal;
- **DECIDE** d'une rémunération pour le Agents recenseurs à 4,50€/logement.

Pour : Unanimité des membres présents Contre : 0 Abstention : 0

# 2018-65 Modification de la durée hebdomadaire de travail – Secrétaire de mairie

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail de l'emploi de Secrétaire de mairie.

En effet, au vu de la charge de travail accrue en raison, entre autre, de la dématérialisation et qu'en accord avec elle, elle devra s'occuper d'abonder le prochain nouveau site internet de la Commune.

En outre, M. le Maire souhaite ajouter 2 heures aux permanences actuelles soit de 10h à 12h le mercredi matin.

# **▶**<u>Décision du Conseil municipal</u> :

Après concertation, le Conseil municipal :

Pour : Unanimité des membres présents Contre : 0 Abstention : 0

**DECIDE** de modifier la durée de service hebdomadaire du poste de Secrétaire de mairie de 24h à 28h à compter du 01/01/2019.

PRECISE que les crédits suffisants seront prévus au budget de l'exercice.

**DECIDE** d'ajouter 2 heures de permanences le mercredi matin de 10h à 12h.

2018-66 <u>Divers</u>

Néant

Séance close à 21h30.